Envoyé en préfecture le 31/07/2024
Reçu en préfecture le 31/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240729-DEC202484-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

29 JUIL. 2024

DEC202484

Objet : mise à disposition de la salle Farinviliers à l'Entreprise Wavin

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'une fête du personnel qui se tiendra le vendredi 27 septembre 2024 à Varennes sur Allier, l'entreprise Wavin a besoin de la salle Farinvilliers ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Farinvilliers à l'entreprise Wavin le vendredi 27 septembre 2024 ;

DECIDE de signer la convention avec l'entreprise Wavin ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON